

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un du mois de mars à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de *Beaumont* dûment convoqués le 25 mars 2022.

Présent(s) : Le Maire, Genoud Marc,
MM les Adjoints : C. Seifert, R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks
MM les Conseillers : A. Blanc, Nath. Laks, V. Roy, J. Personnaz, C. Roy, S. Baud, R. Cusin, G. Vilmint, S. Casabianca
Formant la majorité des membres en exercice.
Procuration : C. Arhuero donné à M. Genoud, M. Aragon donné à C. Seifert, S. Pérou donné à S. Mercet,
Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, S. Manganelli, P. Meylan
Le secrétariat a été assuré par : Sophie Mercet

Nombre de membres

| | |
|---------------|----|
| En exercice : | 21 |
| Présents : | 15 |
| Votants | 18 |
| Dont pouvoirs | 03 |

N° 2022-18

FINANCES- Demande de subvention au Département- Skate park et Pumtrack

La commune a le projet de réaliser un skate park et un pumtrack sur le territoire communal.

A ce titre la commune peut bénéficier d'une subvention par le Département de Haute-Savoie au titre du CDAS 2022,

Le projet est estimé actuellement à 380 000 € HT.

Il est donc proposé au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de solliciter le Département de Haute-Savoie pour l'obtention d'une subvention de 40 % sur un montant Hors Taxes soit de 152 000 €.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le maire,

Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

